

Faut-il augmenter les heures de français à l'école obligatoire?

M. Wirthner

Une étude telle que PISA a eu pour le moins le mérite de montrer une grande différence entre les résultats cantonaux de la Suisse romande dans le domaine de la littératie. En 2000, les critiques ont été nombreuses pour dénoncer les mauvais résultats des jeunes de 15 ans en littératie et, du coup, accuser l'école d'avoir échoué l'enseignement de la lecture. En réalité, certains cantons présentaient des résultats excellents, équivalents à ceux des meilleurs pays, dont la Finlande, à savoir les cantons de Fribourg et du Valais pour la Suisse romande. Quoi qu'il en soit, cette dispersion des résultats cantonaux a soulevé la question de leurs causes. En réalité, les raisons sont multiples, et il est illusoire de vouloir trouver une seule cause à un tel effet. Les caractéristiques de la population évaluée, la culture scolaire, la structure de l'école secondaire, et bien d'autres ont été évoquées pour expliquer les résultats. Parmi elles, la place de la discipline français dans l'horaire scolaire a été avancée: accorde-t-on suffisamment de temps à l'apprentissage de la langue première de l'école, ceci tout au long de la scolarité obligatoire, et ce temps est-il le même dans tous les cantons?

La place de la discipline français dans l'horaire scolaire a été avancée pour expliquer les résultats PISA.

Des différences sensibles entre les cantons

L'IRDP publie annuellement des grilles horaires des disciplines pour la scolarité obligatoire et pour les cantons de Suisse romande (ainsi que le Tessin) (Landry, dès 1999). Dans le cadre de l'enquête PISA 2000 (Broi et al., 2003), un examen des grilles horaires pour le français avait été effectué. Apprendre le français, même s'il s'agit de sa langue maternelle – ce qui est loin d'être le cas pour l'ensemble des élèves – est très difficile, et réclame du temps, beaucoup s'accorderaient à l'affirmer. C'est en tout cas l'hypothèse que les auteurs de cette étude avait posée, pensant que les cantons où la dotation horaire était, pour cette discipline, la plus élevée seraient aussi ceux ayant obtenu les meilleurs résultats dans l'enquête PISA. Il est ressorti en effet que les cantons de Fribourg et du Valais étaient ceux qui octroyaient le plus d'heures à l'enseignement du français,

aussi bien au primaire qu'au secondaire (pour Fribourg). Du côté alémanique, une constatation similaire était faite également (à propos du canton de St-Gall). De plus, les différences entre les cantons se sont avérées parfois importantes, presque du simple au double par exemple entre les cantons de Berne et de Fribourg, pour la fin de l'école primaire (données de 1999-2000).

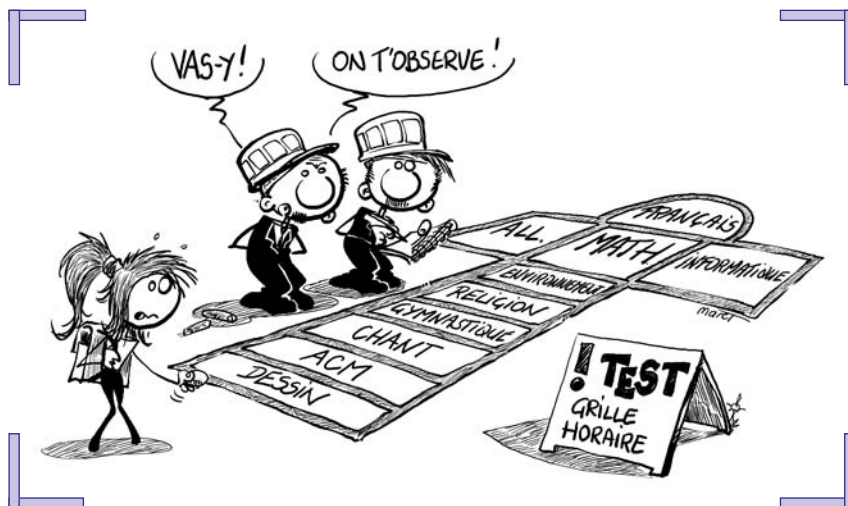
On ne peut donc s'empêcher de penser que le temps favorise les apprentissages et que ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard si les cantons qui présentent les meilleurs résultats en littératie dans l'étude PISA sont aussi ceux qui donnent à leur grille horaire le plus d'heures pour l'enseignement du français.

Un temps peau de chagrin

Pourtant, d'autres données, relatives à l'évolution du temps scolaire au cours des ans (Martin, (1993) et données valaisannes), montrent que le temps pour apprendre le français à l'école s'est réduit au cours des décennies du 20^e siècle. L'étude de Martin porte sur l'école secondaire dans le canton de Vaud et couvre près d'un siècle (de 1899 à 1992). Elle met en évidence que c'est tout d'abord le nombre global d'heures d'enseignement qui a diminué durant ce laps de temps, à quoi s'ajoute encore une diminution sensible de la dotation horaire en français, en particulier pour la filière regroupant les élèves suivant l'école avec le plus de difficultés. Ce qui s'observe pour le français ne vaut pas de la même manière pour les mathématiques, dont le nombre d'heures a diminué légèrement seulement. Il est vrai que le nombre des disciplines scolaires, lui, n'a cessé de croître et que pour trouver des heures à consacrer aux nouvelles branches d'enseignement il a bien fallu emprunter dans d'autres, existantes. Dans le cas valaisan, pour le primaire, la comparaison des disciplines révèle encore que si le français a progressivement perdu des heures jusqu'à la fin des années 1980 (il y a ensuite une certaine stabilisation), d'autres disciplines se renforcent, telles la langue seconde, les mathématiques ou la gymnastique.

Prochain dossier:
Partenariat Ecole-Famille

En ce qui concerne le français, la déperdition d'heures ne s'accompagne pas d'une réduction des exigences, bien au contraire; dès les années 1980, en Suisse romande, avec l'introduction de l'enseignement renouvelé du français, la discipline s'ouvrait aux activités-cadre, aux activités langagières dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de la compréhension et de l'expression orales, l'oral prenant une place à part entière dans le curriculum. A côté de cela, les activités de structuration de la langue sont restées présentes, axées davantage qu'auparavant sur l'observation et la réflexion. Selon Martin, «...il s'agirait de savoir quelles sont les méthodes les plus efficaces pour enseigner davantage de matière (en français et en mathématiques) tout en ayant moins de temps à disposition (en français surtout)» (p.21). Pour les enseignants, la question relève de la gageure.



obtenus par les élèves de son canton et une grille horaire n'égalant pas celles des cantons de Fribourg et du Valais entre autres. De telles allégations entraînent le problème du temps de travail des enseignants et obligent à trouver un aménagement souvent complexe si on ne veut pas prendre ce temps supplémentaire sur d'autres disciplines, ce qui, d'ailleurs, soulève, là aussi, des problèmes institutionnels! L'introduction de l'école enfantine obligatoire en Suisse pourrait également constituer, ces prochaines années, une mesure favorisant davantage le temps de l'enseignement/apprentissage consacré au français langue première de l'école.

Que peut-on dire, domaine par domaine?

Etant donné le temps à disposition, nous pouvons penser que les enseignants utilisent plus ou moins d'heures aux activités de certains domaines du français, en fonction notamment de l'importance qu'ils leur accordent pour l'apprentissage. Les avis des enseignants de 6^e année recueillis en 1996, par le biais de questionnaires (De Pietro & Wirthner, 1998; Béatrix Köhler et al., 1999; 2001), ont montré par exemple que l'oral reste nettement à l'arrière-plan par rapport à la lecture ou même à l'écriture, mais surtout par rapport aux activités de structuration de la langue (grammaire et orthographe,...) qui se taillent la plus grande part du gâteau (plus de la moitié des enseignants ayant répondu aux deux questionnaires envoyés disent consacrer plus de 40% du temps du français pour les activités de structuration. En aurait-il été autrement s'ils avaient disposé de davantage d'heures pour cette discipline? Rien ne permet de l'affirmer. Il serait en tout cas très intéressant de mieux connaître, selon les degrés, la manière dont les enseignants répartissent leurs activités de français dans les heures imparties à cette discipline (sans compter qu'il peut y avoir débordement de ces activités sur les heures d'autres disciplines).

Que faire?

A la suite de l'enquête PISA de 2000, certains responsables politiques ont pris conscience des importantes différences d'horaire entre les cantons; à Genève par exemple, le chef de l'Instruction publique a annoncé, en 2005, son intention d'augmenter le temps alloué au français et aux mathématiques, vu à la fois les résultats

Ces propositions sont d'ordre politique: y aurait-il des solutions davantage pédagogiques ou didactiques? L'une d'elles serait de travailler la langue de l'école dans toutes les disciplines et pas seulement en français. Nos voisins français sont particulièrement sensibles à cette idée d'interdisciplinarité¹, et, par exemple, les horaires et programmes de l'école primaire de ce pays (2007) présentent une solution de ce type. Ainsi est-il indiqué pour le cycle des apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire que: «La lecture et l'écriture (rédaction ou copie) doivent faire l'objet d'une pratique quotidienne de 2 h 30; ces activités quotidiennes de lecture et d'écriture sont mises en œuvre dans les différents domaines disciplinaires; le temps qui leur est consacré s'inclut dans la répartition horaire définie par ceux-ci». Lecture et écriture peuvent en effet être travaillées ailleurs qu'en français, dans des genres de textes spécifiques aux disciplines. Ce serait peut-être ainsi une façon d'alléger l'enseignement du français. Encore faut-il une concertation entre les professeurs des différentes disciplines, à l'école secondaire surtout, afin de clarifier la part qui revient à chacun. Encore faut-il que les structures scolaires permettent cette souplesse dans le travail, ce qui n'est pas encore le cas, à l'école secondaire en particulier.

La clarification des objectifs à poursuivre en français, la mise en évidence des compétences fondamentales à développer chez les élèves peuvent-elles constituer

également une solution? La question se pose en effet de savoir si de telles précisions pourraient permettre aux enseignants, dans la mesure où l'essentiel de ce qui doit être appris est défini en termes de compétences et non de contenus, d'organiser plus librement leur enseignement en trouvant des aménagements en fonction de l'horaire à disposition. Peut-être que le fait de cibler les activités sur ce qui est attendu de l'école peut en effet aider à ne pas se perdre dans des activités débordant ces attentes et de centrer le travail en classe vers l'essentiel...

Si certaines données de recherche mettent en évidence l'importance du temps laissé à l'enseignement/apprentissage, la question de son aménagement est encore largement posée et reste donc d'actualité. Il s'agirait de connaître mieux comment les activités sont mises en place par les enseignants au fil des semaines et selon les disciplines. Nous avons vu qu'il n'existe pas qu'une seule solution à cette question du temps mais que plusieurs sont envisageables, qu'il est possible de mettre en œuvre de concert.

Références

Béatrix Köhler, D., Nidegger, Ch., Revaz, N., Riesen, W., Wirthner, M. (1999). *Et si les pratiques enseignantes en production écrite nous étaient contées...* Neuchâtel: IRDP; Lausanne: LEP.

Béatrix Köhler, D., Nidegger, Ch., Revaz, N., Riesen, W., Wirthner, M. (2001). Enseignement et apprentissage de la production écrite en 6^e année: des discours aux pratiques In: *Le Point sur la recherche*, 2001.

Broi, A.-M., Moreau, J., Soussi, A., Wirthner, M. (2003). *Les compétences en littérature. Rapport thématique de l'enquête PISA 2000*. Neuchâtel: OFS et CDIP.

De Pietro, J.-F. & Wirthner, M. (1998). L'oral, bon à tout faire?... Etat d'une certaine confusion dans les pratiques scolaires. In: *Repères*, 17, 21-40.

Landry, F. (1999). *Grilles-horaires officielles: enseignement primaire et secondaire premier cycle: Suisse romande et Tessin: tableaux comparatifs: année scolaire 1999/2000*. Neuchâtel: IRDP.

Martin, D. (1993). *Vous avez dit 9 ans d'école? Evolution de l'horaire scolaire dans le canton de Vaud*. Lausanne: CVRP.

Données valaisannes, document de travail DECS (grilles horaires du degré primaire, de 1918 à 2003).

Ministère de l'Education nationale (France). Direction générale de l'Enseignement scolaire. (Publié le 14 juin 2007). Les programmes de l'école primaire.

Note

¹ L'ouvrage récent de Barré-De Miniac et Reuter (2006) rend compte de cette problématique pour le collège.

l'auteur

Martine Wirthner
Institut de recherche et de documentation
pédagogique (IRDP) Neuchâtel.

La bibliographie de la Documentation pédagogique



Le secteur Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais - Saint-Maurice livre quelques suggestions de lecture pour aller au-delà de ce dossier. Tous les documents proposés sont bien sûr disponibles à la Médiathèque Valais - Saint-Maurice (cf. cotes indiquées) et pour certains à Sion également.

Grilles d'horaires, plans d'études et réformes de Suisse romande

L'Ecole harmonisée, Politiques de l'éducation et innovations: bulletin de la CIIP no 18, Neuchâtel, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, 2006. Cote: 37.014(494) ECOL

LANDRY F., *Grilles-horaires officielles, temps scolaire effectif des élèves: éducation préscolaire et scolarité obligatoire: Suisse romande et Tessin: année scolaire 2005-2006*, Neuchâtel, Institut de recherche et de documentation pédagogique, 2005. Cote: 371.214(494) LAND

LANDRY F., *Grilles-horaires cantonales de base des gymnases et lycées de Suisse romande et du Tessin: tableaux comparatifs: année scolaire 2006-2007*, Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 2006. Cote: 371.214(494) LAND

WEISS J., *Quels plans d'études et quelles compétences clés pour le XXI^e siècle: éléments pour une rénovation des plans d'études de la scolarité obligatoire de la Suisse romande*, «Recherches 97.104», Neuchâtel, Institut romand de recherche et de documentation pédagogique, 1997. Cote: 371.214(494) WEIS

Rôle et objectifs de l'école

ALLEMANN-GHIONDA C. ... [et al.], *Contenus d'enseignement dans un monde en mutation: permanences et ruptures: actes du Colloque international des 12, 13 et 14 janvier 2000*, Paris, L'Harmattan, 2001. Cote: 37.011 CONT

COLLECTIF sous la dir. de GOHIER C. et LAURIN S., *Entre culture, compétence et contenu: la formation fondamentale, un espace à redéfinir*, «Théories et pratiques dans l'enseignement», Outremont, Les Ed. Logiques, 2001. Cote: 371.214 ENTR

Perspectives d'avenir

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, *Quel avenir pour nos écoles?*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 2001. Cote: 37.011 CENT

KERLAN A. ... [et al.], *Quelle école voulons-nous?: dialogue sur l'école avec la Ligue de l'enseignement*, «Pratiques et enjeux pédagogiques» no 39, Paris, ESF, 2001. Cote 37.017 QUEL

Les grilles horaires en ligne

IRDP: Données et indicateurs romands
www.irdp.ch/documentation/dossiers_comparatifs/donnees_indicateurs_romands.html